

**Compte rendu de la réunion du conseil de gestion du Pôle associatif :
Hameau de la fraternité / Merlattes / Pressavois.
Lundi 06 février 2023 à la salle n°6 des Palabres.**

Représentants associatifs

Présentes :

- Mme Maryline Péret (ASPTT)
- Mme Françoise Bouvet (C.L.C.V)

Excusés :

- Mme Elisabeth Besson-Bourdy (AGV Bourges Nord)
- M. Jean-Marie Larcher (Atelier Théâtre des Gibjoncs)
- Mme Hafida Abidar (Collectif des Mamans)
- Mme Manon Rubaldo (UFOLEP 18)

Représentants du Centre Associatif du Hameau de la fraternité

Présent :

- M. Pierre Manglé (Président)

Excusées :

- Mme Bernadette Guille (Trésorière)
- Mme Estelle Chauveau (Salariée)

Représentants de la Ville de Bourges

Présents :

- M. Pierre-Henri Jeannin, Maire adjoint Délégué à la Vie Associative, à la Jeunesse et à la Politique de la Ville
- Mme Marie Hélène Biguier, Maire Adjoint Délégué à l'Intergénérationnel et en charge des quartiers Chancellerie, Gibjoncs, Moulon
- Mme Elise Gousseau-Brisset, Directrice des Sports et de la Vie Associative
- M. Marc Lenoir, Responsable du Service Vie Associative et Manifestations Sportives
- M. Mourad Guibane, Gestionnaire de site

Excusés :

- Mme Nadia Nezlioui, Maire Adjoint Délégué à l'Action Sociale
- M. Salim Chouli, Gestionnaire de site

Point NPNRU

Pour rappel, dans le cadre du nouveau plan national de renouvellement urbain et du projet de construction d'un nouvel équipement qui regroupera plusieurs activités et notamment des locaux associatifs municipaux, la Ville se fait accompagner par un assistant à maîtrise d'ouvrage : la société Avensia.

Afin de recenser les besoins et les usages de chacun, diverses consultations sont programmées, notamment des entretiens avec les associations. Des ateliers à thèmes seront également proposés (enfance/ jeunesse, alimentaire, locaux associatifs, etc.). Ces consultations étaient prévues en début d'année, elles auront finalement lieu début mars.

M. Jeannin explique que l'enveloppe financière attribuée par l'ANRU, ne suffira pas à couvrir l'intégralité des projets initialement envisagés, du fait de la conjoncture économique actuelle. Aussi, la municipalité souhaite prioriser la transformation du centre de soins infirmiers des Gibjons en centre de santé, afin de pouvoir y accueillir des médecins.

M. Jeannin s'inquiète de voir la construction du nouvel équipement reportée et s'interroge sur la viabilité des études et des concertations menées maintenant, dans le futur. Les besoins d'aujourd'hui, ne seront sans doute pas ceux de demain.

De plus, les équipements existants sont vétustes, ils ne répondent plus aux normes actuelles. La municipalité ne souhaite pas pour autant investir dans de gros travaux, sachant qu'un nouveau projet de construction est en cours.

Pour les associations qui souhaitent échanger, s'informer et s'approprier le projet du renouvellement urbain, la Maison du Projet (Parking Cap Nord - avenue du Général de Gaulle) propose des permanences, chaque vendredi de 10h à 13h.

- M. Manglé interroge sur l'opportunité d'avoir fait appel au cabinet Avenzia, sachant que la ville de Bourges dispose d'un bureau d'étude.

→ Mme Biguier répond que l'évaluation des besoins qui est faite par Avenzia, ne relève pas seulement du volet architectural.

M. Jeannin redit que pour le moment rien n'est acté, que le temps est toujours à la réflexion et que les décisions prises, seront des décisions concertées. L'emplacement du nouvel équipement n'est pas définitif, non plus.

À titre de rappel, plusieurs hypothèses sont envisagées :

- Un équipement en lieu et place du Hameau de la fraternité.

Mais comme cela avait été expliqué, l'ANRU financera la déconstruction de l'ancienne école des Merlattes, que s'il y a un projet de construction concomitant sur le site.

- Un équipement à la place de l'ancienne école des Merlattes, comme le projet avait été initialement envisagé.

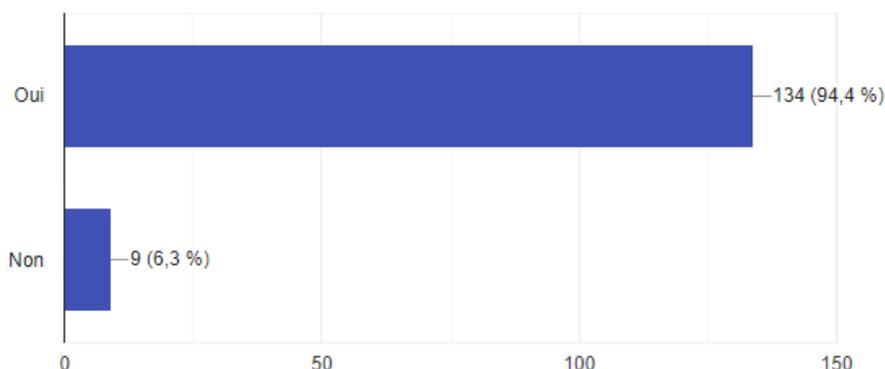
Pour M. Jeannin, il est nécessaire d'étudier toutes les opportunités. Il pourrait être envisagé par exemple, de construire le nouvel équipement au Hameau de la fraternité et de proposer des containers aux Merlattes, afin d'y proposer du stockage aux associations en demande.

Conseil de la vie associative

Résultats du questionnaire mené du 11 septembre 2022 au 30 octobre 2022, auprès des 800 associations inscrites sur le portail des associations de la ville de Bourges.
144 réponses.

Question 1 : Pensez-vous que la création d'un Conseil de la vie associative à Bourges soit une idée intéressante ?

143 réponses.



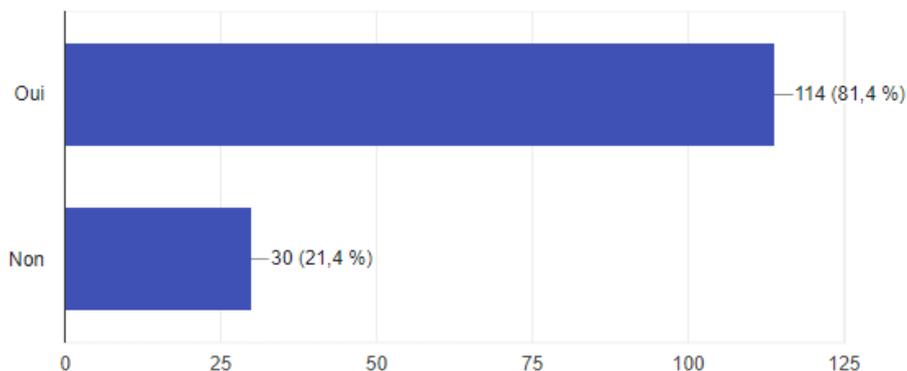
Question 2 : Si non, pour quelles raisons ?

10 réponses.

Instance artificielle et inutile qui consommera des ressources publiques.
Inutile car la municipalité n'est absolument pas à l'écoute des associations.
Ma participation à toutes ces réunions n'a rien apporté à notre association et ne nous a pas permis de nous apporter de l'aide, quand nous en avons besoin. Beaucoup de grands principes, mais il ne faut pas demander d'aide.
Un tel conseil élargi à Bourges se ferait au détriment des intérêts particuliers de chaque quartier et nuirait à la cohésion de l'ensemble des associations de nos quartiers de Bourges Nord. Nous ne souhaitons pas voir cette solidarité diluée et disparaître.
Non concernés compte tenu d'un trop grand nombre d'associations, à l'échelle de la ville.
Il me semble que le conseil de maison est déjà l'instance adéquate en ce qui concerne les relations avec la Ville.
L'association nous occupe beaucoup. Nous avons déjà des difficultés pour recruter des bénévoles pour l'organisation des activités qui repose sur peu de personnes.
La maison des associations pourrait le faire, il faudrait renforcer ses compétences ou procéder à une réorganisation.
Cela nous paraît être une énième instance, alors qu'il existe déjà la maison des associations, la ligue de l'enseignement qui vient en appui aux associations, le forum des associations, le portail des associations et l'annuaire, les actions soutenues par les collectivités...
Empilement des structures, problème de représentativité lié à la disponibilité des associations très actives et qui ont peu de moyens humains.

Question 3 : Si cette instance existait, souhaiteriez-vous y participer ?

144 réponses.



Question 4 : Selon vous, quelle serait la fréquence idéale des réunions du Conseil de la vie associative ?

133 réponses.

Trimestrielle	47
Semestrielle	30
Bimestrielle	11
Mensuelle	9
Annuelle	7
Autres : <ul style="list-style-type: none"> • La fréquence importe peu, ce qui compte c'est l'efficacité il faut donc à chaque fois un ordre du jour et une durée raisonnable. • Pas de fréquence rigide, mais plutôt une réunion quand nécessaire • En fonction des sujets • En ligne • Réponses diverses 	

Question 5 : Quels sujets aimeriez-vous voir étudier par ce Conseil de la vie associative ?

110 réponses.

Intégrer les clubs aux projets de la Ville Avoir les informations des politiques de la Ville et projections, etc.
Subventions Communication et événements inter-associations
Formation des bénévoles Recherche de financements
Développement des effectifs
Le bénévolat (Comment faire venir des bénévoles dans une association)
Implications de la commune (aides-subventions) Partenariats possibles
La démocratie L'accueil des migrants y compris celle des mineurs
Aspects légaux Rapport à la laïcité

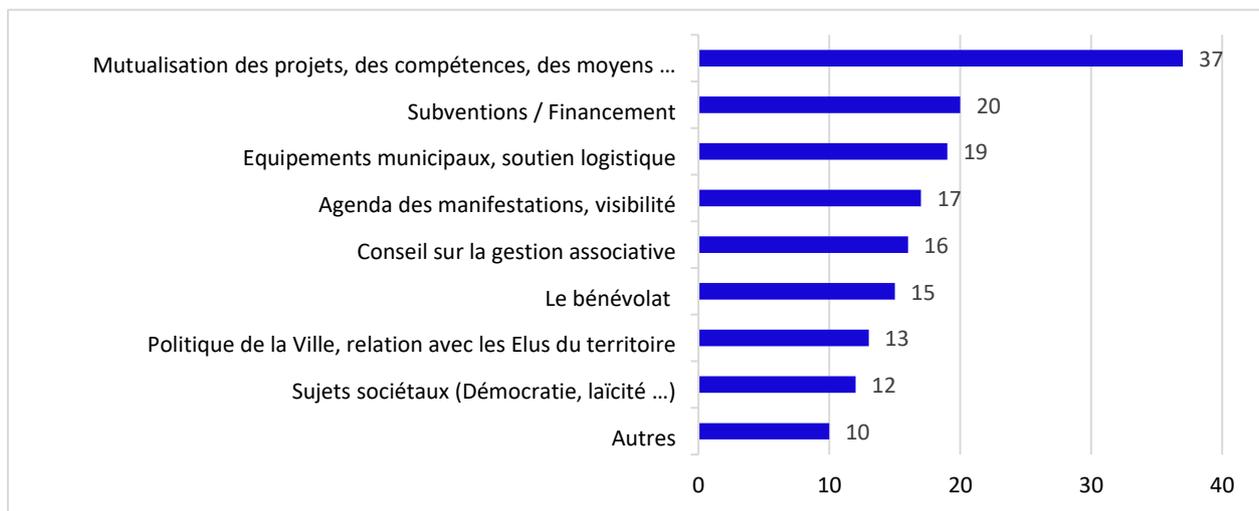
La clarté des missions de chacun (associations) La clarté et le positionnement de la Ville Le souci de recrutement des bénévoles (communication en partenariat avec la Ville, les Collectivités...)
Locaux, subventions, entraide
La communication Les événements Les fêtes
Santé (trouver les sources d'information) Environnement
Le plan d'eau du Val d'Auron
Comment recruter des bénévoles
Obligations et infos sur les associations
Les outils de communication pour les associations
Projets en commun, qualité de vie des habitants de proximité, partage de compétences et ressources
Que peut-on apporter aux associations, comment peut-on les aider, comment mieux connaître les associations, comment travailler ensemble ?
Activités communes à plusieurs associations type conférence.
Organisation de la fête des associations des conseils pour faire vivre nos associations (administratifs, juridiques, recherches de subventions...)
L'avenir du bénévolat
Echanges sur les activités, sur les problématiques...
Organisation d'événements inter-association
La participation des associations aux manifestations, l'occupation des salles et terrains mis à disposition par la Ville, les éventuels projets inter-associations
Financements
Aide sur les subventions. Mettre en commun certains projets...
La synergie des associations (ce qu'on fait à BulleBerry), la création d'un site ou autre pour répertorier les évènements associatifs
Echanges de savoir, les achats groupés
Déterminer avec plus de précision l'objet de l'Association ainsi que les groupes d'appartenance. Exprimer nos besoins, difficultés et besoins pour des actions "communes"
La façon de gérer, l'aide à la formation
Vie des associations, locaux, mutualisation de moyens ou de commandes, informations réciproques
Aide à la communication et comment démarcher et accrocher des sponsors et des mécènes etc...
Activités communes, conférences-débats communs, les aidants familiaux, etc.
Échanges culturels intereuropéens, jumelage, implication de la ville dans la vie des associations (budgets, formations, mise à disposition d'infrastructures...)
Entretien des lieux utilisés, information et concertation sur les projets municipaux impactant l'activité des associations. Recenser les projets et besoins des associations (quantité et qualité de l'eau, usages, installations à proximité et environnement.).

Développer le bénévolat, développer les adhésions, développer sa communication
Subvention infrastructure politique sportive ...
La gestion des salles
Mieux faire connaître les associations, trouver des bénévoles, entraide, tout sujet serait intéressant
Travail en échange de compétences des associations
La mise à disposition du matériel et des salles ainsi que la partie juridique et subventions
Mobilisation des habitants, des bénévoles / Lien entre association et pouvoir public / Evolution de la vie associative
Trouver une autre salle moins chère. Subventions Salle d'exposition
Sujets à déterminer avec les participants
La mise en commun d'activités (par thème ou groupe d'activités proche), car souvent certaines activités ne sont pas réalisées faute d'un nombre insuffisant de participants.
Agenda des associations - Mutualisation des associations
La structuration du milieu associatif - Le soutien de la ville aux associations
Les associations et leur environnement - Comment survivre.
Assistance et conseils sur le fonctionnement des associations
La tenue d'un agenda collectant les dates de toutes les manifestations associatives culturelles
Possibilité de prêts de matériels entre associations
Services communs que peut proposer la collectivité, pouvoir donner un avis sur les projets de la ville touchant le milieu associatif.
Locations de gymnases, forum des associations, organisation de compétitions, subventions...
Soutien logistique (salles, matériel...), financier (subventions), entraide associative, cadre législatif,
Communication
Solliciter le bénévolat
Informations, solidarité...
Interaction associations
Coopération entre les associations pour trouver des idées de conférences, d'animations, de moyens pour dynamiser leur vie associative, coopération pour faire des voyages ce qui réduirait le coût de ceux-ci et permettrait à plus de personnes d'y participer.
Droits et devoirs / moyens de fonctionnement / mise en commun des ressources (lieux partagés,...) / Projets communs
Conférences sur l'activité économique locale, les problèmes rencontrés par les associations, les liens avec les services de la cité. Partage d'informations sur les activités associatives dans la cité, élaboration d'une réponse commune aux questions posées par la Mairie ...
Financement, etc.
Location des salles, prêt de matériel, de véhicule, etc...
Comment échanger et se faire connaître entre les diverses générations

Comment mieux faire connaître une association et ses activités
Les questions matérielles
Le bénévolat, l'engagement, l'information et la communication Prêt des locaux, subventions de la mairie, aide dans la mise en place événements...
Les sujets divergent selon les types d'associations. Il faudrait trouver des sujets rassemblant tout type d'associations.
Animations
Accès aux loisirs, à la culture et à la rééducation des enfants et adultes en situation de handicap
Mutualisation, locaux municipaux
Comment booster la communication des associations vers le grand public
Rôle des bénévoles, difficultés des dirigeants par rapport aux réglementations, par rapport au monde du travail, remise au goût du jour de la Loi 1901, les enjeux économiques, valorisation du temps de présence et travail des bénévoles, valeur des associations pour la collectivité...
Citoyenneté - Bien commun - Solidarité - Handicap
Avoir des relations autres qu'administratives, plus personnalisées avec la municipalité et avec les autres associations. Problèmes que rencontrent les associations (locaux, développement, recrutement de bénévoles, mutualisation,...), pour un échange différent qui ne fasse pas double emploi avec les "Rencontres Associatives".
Faciliter le lien entre les associations, mieux se connaître. Echanges réciproques de "savoirs", "connaissances", et "outils".
Le social
Bénévolat, partage du matériel
Entraide financière de la ville
Un tarif "équitable" pour toutes les associations et supprimer la gratuité dont certaines associations bénéficient.
Développement de la vie associative, communication, mise en relation avec les politiques du territoire, promotion de la vie associative, aide aux subventions, organisation d'outils pour aider les associations
La considération des bénévoles dans les associations de notre ville. La mise à disposition équitable des infrastructures en charge de la municipalité.
Différentes aides aux associations (juridique, sponsors, administratives...)
Tous les sujets qui peuvent améliorer le fonctionnement d'une association : juridiques, financiers, humains...
Connaissance des actions des autres associations, mutualisation d'actions, financement des actions, recherche de bénévoles
Les liens à établir entre nous, mais aussi avec la municipalité. L'actualité juridique concernant les associations.
Encourager les associations à se regrouper en réseaux pour mener des projets inter-associatifs
Le Sport ou la Culture au sein d'un quartier de la ville... La nouvelle discipline en voie de développement si soutenue : le Sport SANTÉ, soutenue pour mon Club, par une Mutuelle...

Relation ville/association
Mutualisation de moyens
Les problématiques communes aux associations
Handicap, soutien
Les échanges, les ponts possibles entre les différentes associations. La mise en commun des forces en présence.
Les relations dans les sports du Département/leurs besoins/ face aux infrastructures
Remontées de terrain, initiatives, projets, subventions, innovations, mutualisations, citoyenneté...
Economie sociale
Activités des associations
Meilleure connaissance des autres associations ayant les mêmes objectifs statutaires - Mutualisation de moyens - Meilleure communication avec la Ville
Communication et finances
Le fonctionnement de chacun, les aides à obtenir et obtenues
Sujets liés au fonctionnement d'une association, car les associations ont des activités totalement différentes
Coopération entre associations en complémentarité des "compétences"
Eventuellement partager les bilans des actions de l'année écoulée, et les projets envisagés pour demain
Salles disponibles, besoins des associations en locaux, en financement, étude de projets communs ou d'intérêt collectif, avis sur décisions municipales engageant le système associatif et les transports dans la ville.
Besoins spécifiques aux associations (aménagement des locaux, ...)
Financement des associations
Aide au recrutement d'adhérents
Evolution du monde associatif sur Bourges - regrouper par thématique les associations autour d'une table. Intégration des personnes âgées et du monde handicapé dans le monde associatif.
Apprendre à se connaître, mutualiser des moyens, débattre sur la réalité des gouvernances associatives
Échange inter-association - Partenariat - Prêt de logistique et humain - collaboration sur projet événementiel.
Organisation du club, son recrutement, ses bénévoles, ses difficultés (recherche d'encadrements, de secrétariat quotidien, assurances, etc.)
Questions juridiques d'une association

Question 6 : Comment imagineriez-vous son fonctionnement (représentants, élections, tirage au sort, commissions...)?
56 réponses.



Au moins 1 représentant désigné par association avec un Président pour l'animation et une secrétaire de séance.

Pas trop de complexité afin d'éviter le découragement.

Avec des représentants d'associations par genre et même catégorie

Avec des représentants, des votes, des propositions des différents besoins

Avoir des représentants de tous les secteurs du milieu associatif - Identifier des têtes de réseau et chaque réseau propose des représentants

Cibler les représentants bénévoles des associations de terrain, ils ont leurs places et malheureusement, ils sont souvent dans l'ombre, leur donner la chance de s'exprimer.

Collégialité

Tirage au sort des participants parmi les volontaires

Pas de tirage au sort

Elections des membres

Associations volontaires

Un à trois membres de chaque association

De préférence sans élus municipaux à quelque titre que ce soit. Fonctionnement collégial.

Une simple Charte pour un fonctionnement harmonieux

Des représentants désignés par les associations (2 par association)

Puis, parmi ces personnes la constitution d'un comité de pilotage.

Un ou deux représentants par association

Tirage au sort des volontaires, avec possibilité de faire rester deux ans, pour qu'il y ait une suite dans les représentants

Personnel mairie et Conseil Général (répondre à nos questions) + Présidents d'associations.
Représentants par thème
Représentants issus de la Communauté de communes de Bourges
Sur un principe associatif (bureau et membres)
Représentation élargie avec rotation annuelle
Représentants des associations élus - Représentant de la municipalité, de la Chambre de commerce
Avec des représentants compétents
Candidature à motiver - Elections - Pas de tirage au sort
Vote
Élection
Élection d'un conseil représentatif du tissu associatif de Bourges par domaine d'activité.
Élection je pense être le plus juste
Élections
Élections avec des commissions
Élections des représentants
Élections ou tirage au sort
Élections sur candidatures, commissions sur projets en lien avec la ville de Bourges.
Mode électif
Représentant élu pour chaque catégorie d'activité.
Représentants élus
Représentants, élections...
Représentants volontaires, "élus" à mains levée, pas de vote, des échanges sur les sujets évoqués.
Représentants et élection. Le tirage au sort est trop aléatoire il pourrait y avoir des collègues par type d'objet. Pour le fonctionnement, il pourrait être envisageable de créer des commissions spécialisées pour des sujets juridiques ou financiers ou de communication, afin de pouvoir débattre et rendre compte ensuite en plénière.
Tirage au sort des participants parmi les volontaires
Tirage au sort de membres du bureau parmi des volontaires. Création de pôles/commissions en fonction des activités envisagées et participation ouverte à ces commissions
Associations volontaires
Fonctionnement par commissions avec des représentants désignés par les associations

Il faut quelque chose de simple, de flexible, pourquoi pas une commission volontaire qui pourrait être modifiée tous les ans, pour que les idées soient en perpétuelle évolution.

Le plus ouvert possible.

Représentants désignés par les associations

Organisation de tables rondes sur différentes thématiques mises en place par les associations demandeuses.

Sur volontariat, non comme une commission standard qui peut exclure

Sur le volontariat

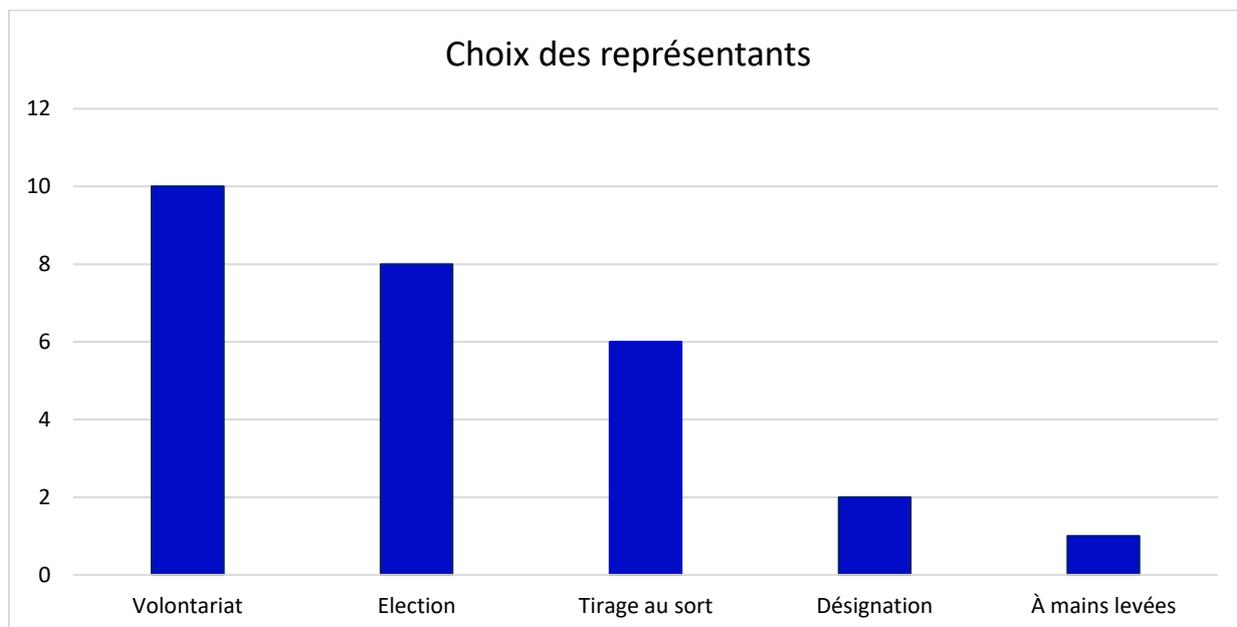
Sous la forme Associative (loi 1901)... avec la structure qui va bien et pourquoi pas la création de Commissions + spécifiques ...

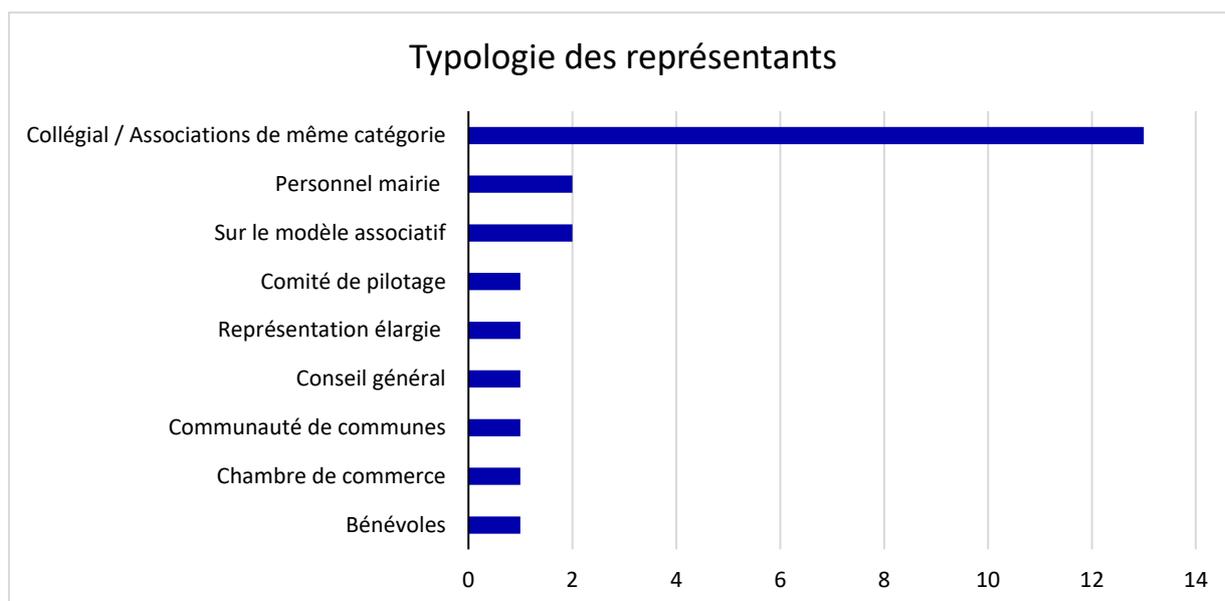
Sous forme de conseil, où chaque association peut être présente

Quelques représentants par famille d'association sur la base du volontariat (jeux, sports, lecture, jumelage,...), sinon tirage au sort.

Elections des représentants par les présidents d'association

Création de commissions en fonction des besoins exprimés et de l'ampleur du sujet traité





Question 7 : Avez-vous des observations particulières ?

39 réponses.

Création d'un espace partagé (numérique) avec différents dossiers, comptes rendus, calendrier des animations des associations et contacts. Une partie avec accès des associations et une partie ouverte au public (calendriers des manifestations, contacts ...).

Il serait judicieux d'établir des passerelles de communication avec les associations dont les thèmes sont identiques.

Indispensable pour identifier et comprendre les attentes et besoins de la Ville, de ses habitants...

Cela ne ferait-il pas doublon avec le Conseil de maison de la Maison des Associations ?

Faire une réunion annuelle avec les représentants des associations pour améliorer l'organisation de cette journée, le formulaire en ligne ne suffit pas.

Je pense qu'il ne faut pas que ce soit trop chronophage pour les associations. Pour ma part j'ai très peu de temps.

Il est de plus en plus difficile de trouver des gens qui sont dans le partage, plutôt que des consommateurs.

Certaines initiatives prises en son temps par M. Milliard, Maire Adjoint aux personnes en situation de handicap, pourraient être reprises (par exemple : Collectif Handicap et Loisirs)

Présence d'un élu, dans certains cas, accompagné d'un chef de service concerné par le thème abordé en commission.

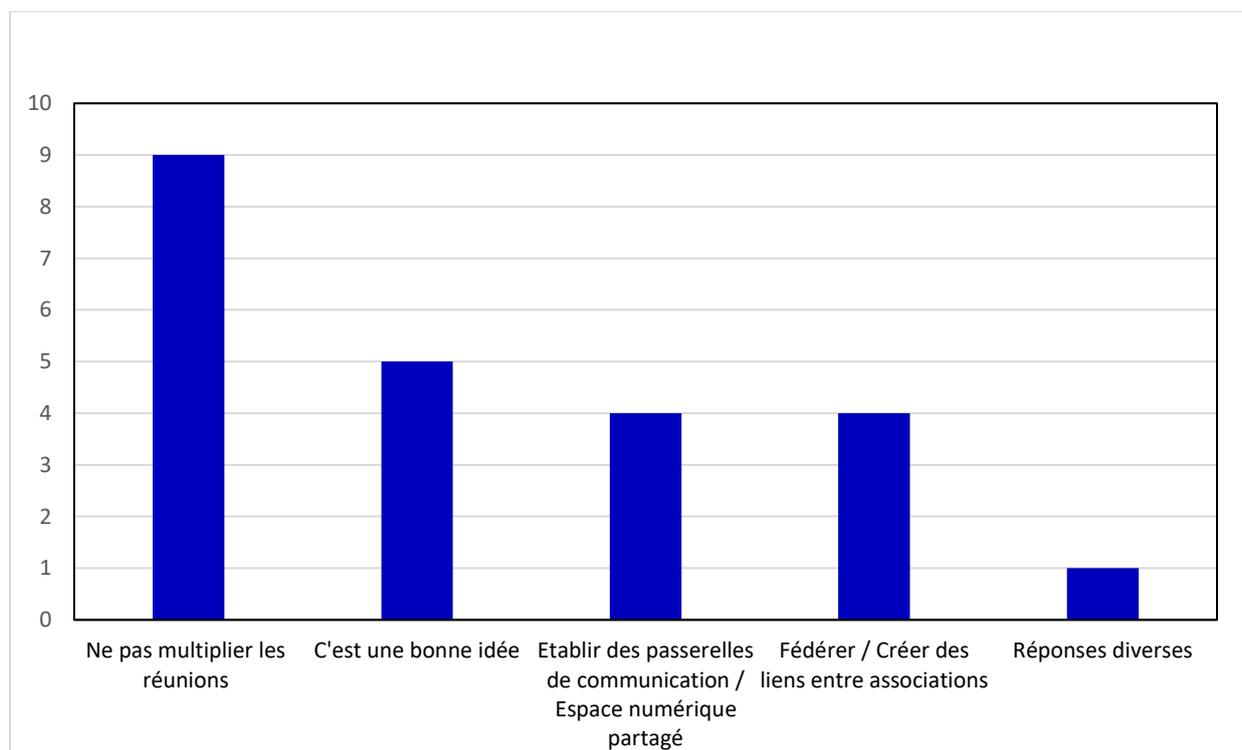
Organiser des échanges par regroupement d'association ayant des activités, du même domaine, afin de mieux se connaître, se nourrir des diverses expériences, s'aider et même partager certaines activités pour des projets diverses.

C'est une bonne idée

Je ne connais pas ce type de conseil, mais toutes les initiatives favorisant le dialogue et les échanges sont toujours bénéfiques.

Les associations sont très différentes, tant dans leur objet que dans leur fonctionnement, sur le nombre d'adhérents et sur leurs finances. Fédérer en valorisant les différences et non en les accentuant.
Partage d'informations, avec Email ou un site commun à tous, avec proposition d'activités groupées par thème)
Il est visiblement déjà compliqué de faire fonctionner les structures existantes (OMSJC etc.) faute de personnes disponibles et/ou de clarté et de visibilité des actions. Le futur Conseil regroupera-t-il ces organismes ou viendra-t-il en plus ?
Évitons de créer des comités Théodule qui ne servent pas à grand-chose sinon à servir de tribune à des militants qu'on retrouve partout.
Il faut que tout se fasse dans la détente et qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts. Faire signer à chaque délégué une note comme quoi ses décisions sont impartiales et qu'il œuvre dans l'intérêt général.
Ne pas en faire une usine à déboires !
Pas facile à mettre en place vu la diversité et la variété des associations
Eviter de cohabiter avec des associations professionnelles, avec salariés et amateurs
Bien définir le cadre dans lequel l'association trouve sa place et ses objectifs définis entre les membres.
Il y a déjà des rencontres initiées par la MDA ou l'OMSJC où se retrouvent les présidents et membres des associations. Cela ferait double emploi. Nous échangeons déjà de façon informelle entre adhérents des différentes associations France-X.
Il est important que nos politiques se rendent compte, du travail et du poids économique des associations, sans contrepartie, non pas au travers des subventions, mais par rapport à la valorisation du temps passé par les bénévoles et dirigeants dans les associations. Le système Français sans associations coûterait à l'État des milliards d'euros. Aux politiques de se mettre à jour ! Mon bureau, mes bénévoles et moi-même passons 7/7j pour l'engagement que nous croyons. Vaste sujet à débattre ...
Certainement une bonne idée pour créer des liens entre les associations. Mais si j'ai répondu non à notre participation, c'est que sur le Cher, nous sommes déjà très sollicités pour un petit nombre de bénévoles. Par contre une réunion annuelle entre les associations ayant le même objet social pourquoi pas. D'ailleurs il y avait déjà eu une réunion à Bourges entre les associations naturalistes, une seule et il n'y a pas eu de suite.
C'est une bonne idée !
Plus d'écoute et d'action de la municipalité serait sans doute plus utile, que de perdre du temps dans un conseil de la vie associative.
Tout dépend des conditions initiales. Une première réunion des représentants des associations (sur un ordre du jour), avec un animateur qui visera à créer des liens entre les participants. La base c'est de se connaître. La ville de Bourges peut être l'élément moteur ; par exemple, par des appels à projets débattus en commission.
Non, mais il est « temps » peut être de lancer ce projet ... le timing est bon, il me semble, afin de tisser des liens forts dans le milieu Associatif ... peut être existe-t-il déjà... je ne m'en rends pas compte si c'est le cas... Surtout après ces dernières années « COVID-19 » oblige ... et bien penser à la nécessaire osmose « inter générationnelle »...
Bourges à un des tissu associatif les plus denses en France, mais nous n'en n'avons pas encore fait une force.... Faisons évoluer cela !
Le lieu idéal de rendez-vous serait la Mairie

Il ne suffit pas de faire des réunions si elles sont stériles.
Nous sommes actuellement représentants du Conseil de Gestion du Pôle Associatif et sommes satisfaits de ce mode de fonctionnement de quartier.
Très bonne initiative
Parfois il peut être difficile d'être disponible
Peut-être un regroupement par type d'activité, pour des assemblées qui traiteraient des thèmes similaires
Bourges est une ville agréable et riche de projets. La municipalité doit assurer des modes de vie associatifs positifs, des liaisons rapides et cohérentes sur ses sites. Elle doit éviter de pénaliser, comme actuellement, les trajets en voiture, qui sont indispensables pour les dirigeants et les bénévoles des associations, dans Bourges et en venant à Bourges. Elle doit faciliter les stationnements de leurs véhicules dans la ville.
Définir les attentes des uns et des autres et les besoins lors de la première réunion
Pour le moment je ne vois pas. Vous risquez d'avoir des gens événementiels, peu impliqués dans l'association, mais intéressés pour leur propre "carte de visite".
Il nous semble plus judicieux de réunir toutes les associations, une ou 2 fois par an, dans une sorte d'AG des associations de la ville de Bourges. La position de notre bureau a déjà été exprimée lors du conseil de gestion au Hameau de la Fraternité.



Aussi, afin de voir ce qui existe ailleurs, la maison des associations a interrogé les communes qui ont mis en place un conseil de la vie associative.
(Tableau joint en annexes.)

Travaux

- Pressavois :

La salle Familiale est momentanément fermée suite à des infiltrations d'eau. Les chéneaux sont corrodés et il subsiste un risque de chute d'une partie du plafond lorsqu'il pleut, comme cela s'était produit en 2019. Une entreprise spécialisée est intervenue. Il reste à savoir si cela est suffisant en temps de pluie. Si cela ne suffit pas, le chéneau défaillant sera remplacé. Des devis sont en cours de réalisation.

- Merlattes :

Il y a de nouveau des défaillances au niveau du déclenchement de l'alarme incendie aux Merlattes. Une intervention est en cours de chiffrage.

L'arrière des locaux des Merlattes va être bétonné, afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

- Hameau de la fraternité :

Des répéteurs Wifi seront ajoutés au cours de l'année afin d'améliorer la connexion internet.

- M. Lenoir explique que plusieurs investissements ont été proposés au budget 2023. Une enveloppe de 100 000 euros a été attribuée au service de la Vie associative.

Cette somme sera utilisée en totalité, pour remplacer la centrale incendie de la Maison des associations qui ne répond plus aux normes en vigueur. Toutefois, certains travaux sont réalisés par la régie municipale.

- Il est fait remarquer que la boîte à livres qui se trouve à proximité de l'école a été dégradée pour la deuxième fois. Les boîtes à livres ont un coût de fabrication de 600 €. La remise en état est donc soumise à l'arbitrage du Maire Adjoint délégué à la Culture, M. Yannick Bedin.
- Il est aussi proposé qu'une signalétique soit apposée aux Merlattes, comme cela a été fait au Hameau de la Fraternité.

Échanges avec la salle et questions diverses

- Certaines associations qui disposent d'une boîte aux lettres aux Merlattes, signalent qu'elles ne reçoivent pas leur courrier ou que le courrier n'est pas distribué dans les bonnes boîtes aux lettres.

→ Un recours peut-être fait auprès des services postaux.

Un contrôle des boîtes aux lettres qui ne sont pas attribuées sera réalisé.

- Enfin, il est rappelé que depuis la rentrée de septembre, le CDDVA propose gratuitement un accompagnement ciblé pour toutes les associations qui le souhaitent à la Maison des associations. Mme Angélique Lemoy, conseillère juridique à la Ligue de l'Enseignement est présente une demi-journée par mois pour recevoir les associations sur rendez-vous (RDV pris auprès de la MDA). Les associations peuvent-être accompagnées dans tous les moments de la vie de

l'association : modification des instances dirigeantes, organisation des AGE, modifications des statuts, etc.

Aussi, le CDDVA accompagne les associations au travers de différents dispositifs :

- Le parcours de formation du bénévole, qui a lieu tout au long de l'année. Il est composé de 9 modules gratuits et représente 27 heures de formations.
- Une formation spécifique en comptabilité avec le logiciel BasiCompta, spécialement adapté pour les associations.
- La mise à disposition de l'agrément « Service Civique » pour les associations qui souhaitent accueillir un volontaire.
- Différents dispositifs pour les associations employeuses (DLA, CAP'ASSO...).